CENVES

Bulletin Municipal 2016

Commune Touristique du Haut-Beaujolais

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

1 Le mot du maire
2 Budget communal 2016
6 Les gîtes
8 Cenves.org
9 Du côté de chez Dargaud
10 La CCSB
12 La vie de l'école
16 Village d'accueil

ALBUM

19 L'année 2016 en photos

VIE ASSOCIATIVE

23 Le Comité des fêtes
24 Cenv'arts, loisirs et culture
26 La chorale
27 Le club Amitiés d'automne
28 Le Sou des écoles
29 Le Restaurant scolaire

DIVERS

30 La Maison du Fromage
31 Les chasseurs
33 Le Poney-Club
34 La nuit des étoiles
35 Communiqués de la mairie

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Manon Chloé Basset
née le 25 janvier 2016

Louis Thevenet
né le 9 mars 2016

Maëlle Claude Joëlle Prevot
née le 26 mars 2016

Paolo Maxime Alves Silvestre
né le 23 septembre 2016

Isaac Justino
né le 17 décembre 2016

MARIAGES

Louisa Belatrèche et Christophe Yvan Gérard Martin
célébré le 28 mai 2016

Laurence Médigue et Hubert Sauvageot
célébré le 26 décembre 2016

DÉCÈS

Émile Dailler le 6 janvier 2016

Marguerite Burel née Burgiard le 30 septembre 2016

Annie Aline Denuelle née Dupont le 24 novembre 2016

Directeur de publication : Maire de Cenves

Comité de rédaction : Jean Bugnano, Pierre-Yves Pellé-Boudon, Christine Doridon, Danièle Mathieu, Sylvie Monnet-Boyat, Pierre Tavernier.

Crédit photos : Mairie de Cenves

Réalisation : Lettres & Mots
Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

Impression numérique : 320 exemplaires
Bureautique 71 Mâcon
Tél : 03 85 39 94 40

LE MOT du Maire

Chères Cenvardes, Chers Cenvards,

Certains annoncent 2017 comme « l'année de tous les dangers ». Les figures que nous présentent le monde, l'Europe et notre pays, dans les médias tout au moins, sont en effet grimaçantes et peu rassurantes.

Raison de plus pour espérer davantage. Raison de plus pour resserrer les liens entre celles et ceux qui aspirent à construire sur d'autres valeurs et avec d'autres méthodes que la guerre, qu'elle soit physique ou économique, la recherche du pouvoir sur les autres, le profit à tout prix, le plus vite possible, et la croyance naïve et toujours démentie par les faits que l'addition des égoïsmes peut construire un espace d'humanité ! Raison de plus pour agir là où nous le pouvons, à notre échelle, dans nos familles, notre travail, notre village, notre Communauté de communes…

Notre Communauté de communes s'agrandit en 2017, au nord avec l'arrivée des villages de l'ex-CCHB et au sud avec Saint-Georges-de-Reneins. Ce changement de périmètre renforce le pôle urbain de la CCSB, mais aussi le pôle « Massif central » agricole et forestier dont Cenves fait partie. C'est donc un changement potentiellement intéressant. Avec près de 44 000 habitants, la CCSB atteint une taille respectable sans tomber dans le gigantisme.
Cette fusion aura fait travailler beaucoup de monde pendant toute l'année 2016. Il semble qu'elle se soit plutôt bien passée et la CCSB est dotée depuis peu d'un nouveau bureau.

L'inconvénient de ces changements de périmètre à répétition est évidemment qu'une énergie conséquente est utilisée pour les mettre en œuvre. C'est le cas de la loi NOTRe qui a posé la Nouvelle Organisation des Territoires de la République dont l'intérêt supposé me semble bien peu convaincant et la philosophie bien peu rurale. Nous avons vu apparaître une nouvelle répartition des compétences entre l'État, de nouvelles régions, des métropoles, des départements au devenir incertain et des intercommunalités grandissantes.
Nous voyons qu'une pression, aimable pour le moment, mais continue, s'exerce sur les villages pour pousser à la création de communes nouvelles. Tout cela n'est pas fini et aura pendant plusieurs années des effets sur l'avenir de notre village.

Mais l'avenir dépend aussi de nous. Tout ce que nous faisons pour que notre commune soit accueillante, vivante, attirante et qu'on y soit tellement bien que d'autres aient envie d'y venir, tout cela construit notre avenir commun.

Dans ce monde qui change, nous avons besoin de réfléchir et de travailler tous ensemble pour relever les défis qui se présentent et dessiner les contours de la commune, et à travers elle de la société, que nous voulons voir advenir dans les prochaines années.

Je remercie chacune et chacun de vous pour sa contribution à la vie de notre commune. Je remercie les membres du conseil municipal et le personnel communal. Et je nous souhaite à tous un très bon Cenves 2017 !

Pierre Tavernier

BUDGET COMMUNAL

I - Le budget communal

Le budget communal comprend le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Les économies réalisées dans le budget de fonctionnement (l'excédent) peuvent être intégrées l'année suivante dans le budget d'investissement, ce qui permet donc de réaliser des projets pour la commune.

Les comptes de 2016 ne sont pas encore définitivement établis, mais à quelques centaines d'euros près on peut considérer que :

- le budget de fonctionnement dégage un excédent de 91 000 €
- le budget d'investissement dégage un excédent de 4 600 €

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement par nature sur les 4 dernières années :

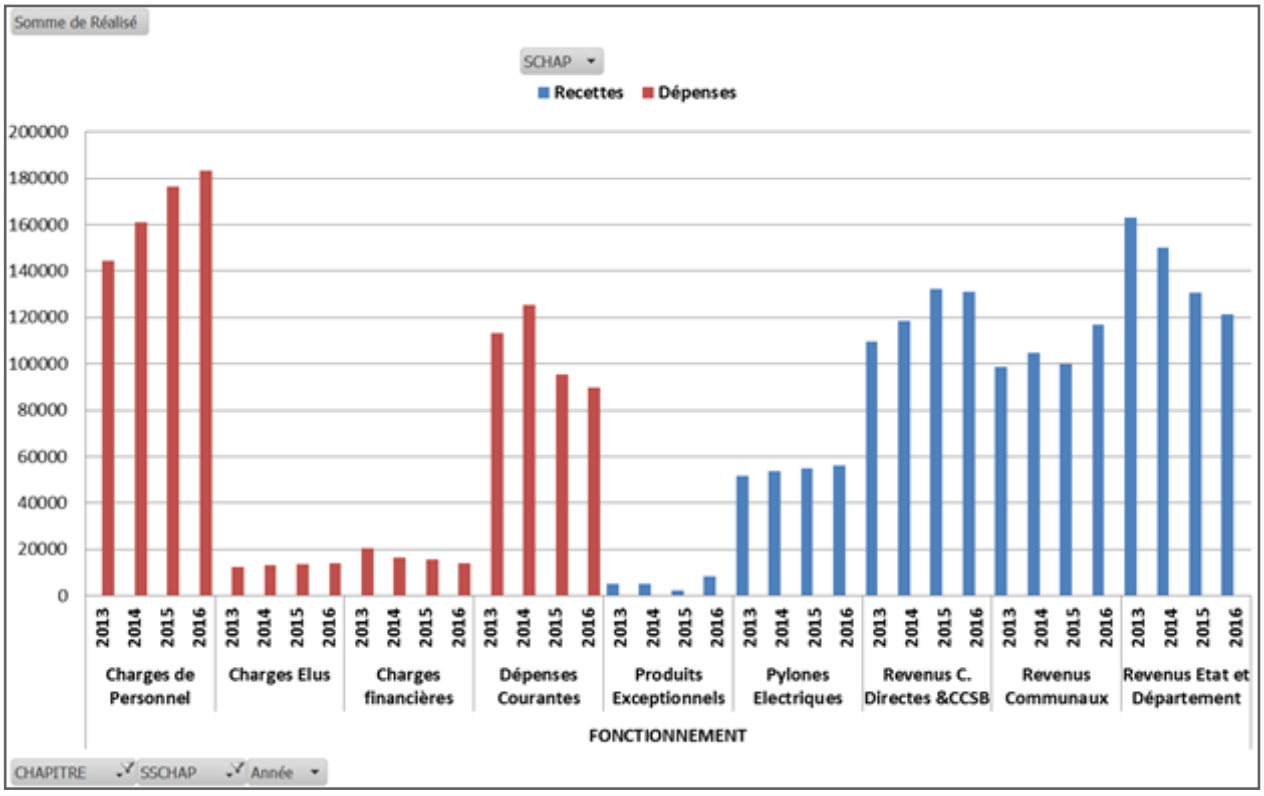

II - Le budget d'investissement

L'année 2016 a été une année de transition (moins d'investissement) pour déterminer les futurs grands travaux et les subventions associées. Plusieurs questions doivent être posées :

- l'isolation des gites et d'autres bâtiments
- la réfection de la salle des fêtes
- la pose d'horloge astronomique pour mieux gérer nos éclairages.

Et certains investissements sont obligatoires comme :

- la mise aux normes d'accessibilité des principaux bâtiments communaux selon l'Agenda d'Acces-

sibilité Programmée qui a été établi cette année

- la poursuite du raccordement des bâtiments communaux à la mini-station d'assainissement.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes et des dépenses globales de fonctionnement et d'investissement sur les 4 dernières années :

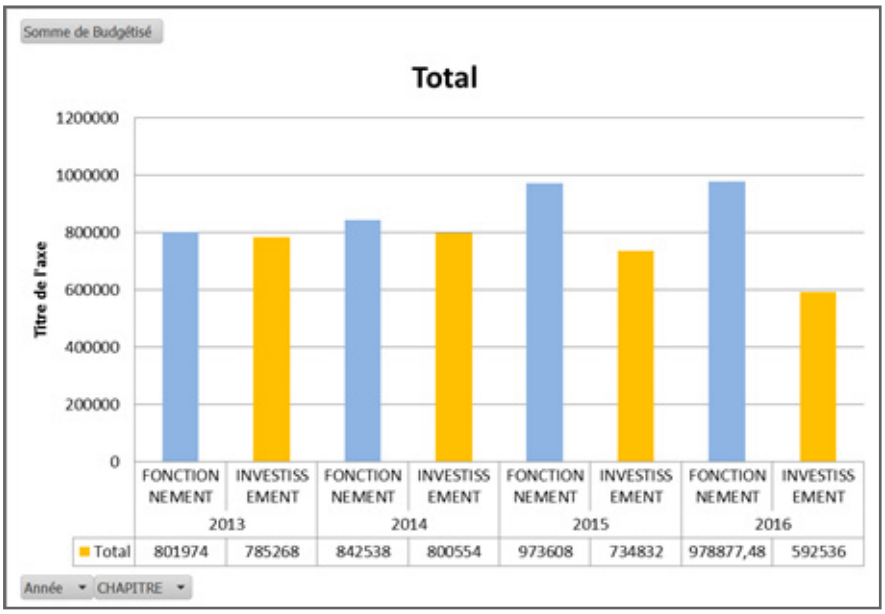

Le point de vue de la Direction Générale des Finances Publiques

Pour répondre à des questions du conseil municipal, Monsieur Bauer, Trésorier de Beaujeu, (DGFIP), que nous remercions vivement, a réalisé une analyse financière détaillée sur la situation de notre commune. Il ne s'agit plus d'une photo instantanée des comptes en fin d'année comme précédemment, mais d'une analyse des finances de notre commune qui prend en compte notre histoire. Ce rapport affirme que « *Au 31 décembre 2015, la situation est saine. Tous les équilibres financiers fondamentaux sont respectés.* » Le rapport détaillé peut être consulté en mairie. Nous en reprenons seulement ici les principaux constats :

I - Le fonctionnement

1 - Les charges sont stables entre 2013 et 2015

Les charges réelles de fonctionnement sont passées de 321 K€ en 2013 à 326 K€ en 2015, soit une hausse de moins de 2 %. Elles ressortent plus élevées que la moyenne régionale des communes de même strate de population.
En 2015 : Commune de Cenves : 784 € / habitant contre 667 € / habitant pour la moyenne régionale.
(Remarque : la gestion des gîtes communaux explique que les dépenses et les recettes de fonctionnement de la commune soient supérieures à celles des communes de taille comparable)

Ce sont les charges de personnel qui représentent le poste le plus important. Elles comptent pour 50 % dans les charges réelles de fonctionnement. Le volume des charges de personnel ressort plus élevé que celui enregistré à l'échelon régional pour les communes de même strate démographique que Cenves (394 € / habitant contre 259 € / habitant pour la moyenne régionale).

BUDGET COMMUNAL

Une partie de nos employées communales : Amanda Maitre, Aurélie Guyamier, Sylviane Bugnano, Blandine Ferret et Carole Contet.
Nous remercions l'ensemble du personnel pour leur dévouement.

2 - Les produits sont également stables entre 2013 et 2015

Les produits de fonctionnement réels s'établissent en 2015 à 434 K€. Ils ressortent supérieurs à la moyenne régionale : 1 044 €/habitant contre 855 €/habitant pour la moyenne régionale.

3 - La capacité d'autofinancement est donc également stable

La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent de fonctionnement (produits réels diminués des charges réelles) utilisable pour financer les dépenses d'investissement (c'est-à-dire, les remboursements de dettes par priorité, puis, avec le reliquat, de nouvelles dépenses d'équipement…).

La CAF reste stable entre les exercices 2013 et 2015, passant de 104 K€ à 108 K€.

L'autofinancement représente environ 25 % des produits réels de fonctionnement, ce qui est très satisfaisant

II - L'investissement

Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

En 2015, la CAF brute, égale à 108 K€, suffit à couvrir le remboursement des dettes bancaires (27 K€) et peut donc contribuer au financement des investissements. Comptablement, elle s'apparente à une ressource égale à 81 K€.

Les dépenses d'équipement

En 2015, le niveau des dépenses d'équipement est supérieur à la moyenne régionale :
Cenves : 473 € / habitant contre 363 € / habitant pour la moyenne régionale.

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au fil du temps. Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Evolution du fonds de roulement

Année	2013	2014	2015
Fonds de roulement en milliers d'euros	214	279	281

III - Marges de manœuvre

Les principales marges de manœuvre d'une collectivité se situent soit au niveau de ses charges de fonctionnement, soit au niveau de ses produits (fiscalité directe locale) soit encore en matière d'endettement.

A - La fiscalité directe locale

La taxe d'habitation et la taxe foncière bâtie sont les deux recettes fiscales principales pour la commune. Les recettes issues de la taxe foncière non bâtie apparaissent plus modiques.

Fiscalité locale à Cenves : 414 € / habitant contre 431 € / habitant pour la moyenne nationale.

Le produit de la fiscalité en 2015 apparaît donc très proche de la moyenne nationale.
Il est toutefois nécessaire de tenir compte des indicateurs économiques des foyers fiscaux de Cenves :

- La part de foyers non imposables est de 37,1 % (39,8 % pour la moyenne nationale).
- Le revenu fiscal moyen par foyer est de 26 572 € (23 852 € pour la moyenne nationale).

Au final, la pression fiscale à Cenves apparaît donc raisonnable.

B - Analyse de l'endettement

L'encours total de la dette de la commune au 31 décembre 2015 est égal à 420 000 €.

Cet encours est supérieur à la moyenne régionale des communes relevant de la même strate démographique :
Commune de Cenves : 1 011 € / habitant contre 683 € / habitant pour la moyenne régionale.

Aucun des emprunts ne présente de risque financier particulier et la commune a les moyens de faire face à ses engagements financiers.

Pierre-Yves Pellé-Boudon et Sylvie Monnet-Boyat

LES GÎTES

À l'automne 2016, nous avons étudié 132 questionnaires de satisfaction renseignés par les locataires des gîtes communaux depuis 2014 afin de comprendre qui loue, dans quel cadre, et savoir ce qui plaît ou déplaît, ce qui manque, ce qu'on peut améliorer afin de coller aux désirs et demandes du public pour optimiser l'utilisation des gîtes. Voici ce que l'enquête a révélé.

Les gens ont connaissance de nos gîtes par le bouche à oreille puisqu'ils leur sont conseillés pour 39 % par de la famille, des amis ou des habitants de Cenves. Pour les autres, c'est par le biais du site Internet, et pour 30 % d'entre eux par le biais des Gîtes de France.

Nos gîtes sont loués principalement pour des réunions de famille et des fêtes entre amis (81 % des locations). Ils sont loués également pour faire de la randonnée (6 % des locations), des séminaires de travail (2 % des locations) et autres...

Ceci explique que nos gîtes sont loués à plus de 80 % pour des week-ends, simples ou prolongés, et seulement 3 % pour une semaine complète.

Les sondés sont ravis de l'accueil lors de la réservation via la mairie, mais également lors de l'arrivée aux gîtes (90 % disent avoir été bien accueillis). Ils sont heureux de l'état de propreté et de l'équipement présent (87 % de satisfaction). 93 % des utilisateurs conseilleraient les gîtes de Cenves à leurs proches.

Les retours sur les améliorations possibles concernent principalement le petit équipement de cuisine, des aménagements extérieurs de type barbecue, du mobilier de jardin, de l'équipement pour enfants, des petits aménagements intérieurs (portemanteaux, lampes de chevet, etc.). Des améliorations sont attendues aussi pour l'entretien des extérieurs, le WiFi dans tous les gîtes et un aspect plus chaleureux.

Pour répondre à ces demandes, des travaux ont déjà été réalisés : l'installation du WiFi dans le gîte de 40 lits, la réfection complète avec mise aux

normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des salles de bains de l'annexe du grand gîte et du gîte de 12 au RDC, ainsi que la rénovation de la salle de bain du gîte de 4 lits.

La façade sud du gîte de 4 lits a été doublée et isolée par nos agents techniques qui ont également fabriqué et installé de nouveaux volets.

D'autres travaux sont prévus en 2017, notamment : le WIFI et de nouveaux meubles pour le gîte de 12 lits.

Grâce à ces travaux, nous espérons ainsi maintenir un haut niveau de satisfaction de nos locataires et développer la location en semaine, dans le cadre professionnel (séminaires) ou privé (vacances).

C'est aussi pour cela que la commission consacrée aux gîtes travaille à les rendre plus « cocooning » afin qu'ils deviennent plus attractifs pour y passer des vacances en famille.

Sylvie Monnet-Boyat

Modalités et tarifs pour la location des gîtes

	gîte 40 couchages	annexe 4 couchages	gîte 12 couchages	gîte 4 couchages
Forfait week-end (arrivée samedi matin/départ dimanche soir)	790 €	74 €	247 €	74 €
Forfait 2 nuits (arrivée vendredi soir/départ dimanche soir)	1 123 €	116 €	365 €	116 €
Nuit supplémentaire	562 €	58 €	183 €	58 €
Forfait semaine (arrivée samedi matin/départ dimanche S+1)	3 300 €			

Conditions particulières :

- remise de 25 % sur le tarif annoncé aux habitants de Cenves
- remise de 6 % pour la location de l'ensemble des gîtes pour les personnes extérieures

Pour tout renseignement complémentaire :

- 04-74-04-67-15 (permanence téléphonique les lundis et vendredis de 9h30 à 12h)
- gitesdesejour@cenves.org

THE BEATUME ORCHESTRA

Le grand gîte de Cenves a accueilli, le temps d'un week-end, Le Beatume Orchestra, groupe musical appartenant à l'ENM (école nationale de musique de Villeurbanne), qui organisait un stage de travail avec une quarantaine d'élèves.

Ce stage s'est clôturé par un spectacle donné à la salle des fêtes devant les Cenvards et les parents des élèves.

Entre trompettes, trombones et cors, saxs et clarinettes, tubas et percussions, le Beatume Orchestra accueille les élèves à partir de 9 ans pour un voyage sonore haut en couleur à travers l'univers festif des fanfares…

LE SITE INTERNET
www.cenves.org

En 2016, un internaute du Kirghizstan est venu surfer sur notre site ! Le Kirghizstan est un pays d'Asie Centrale, presque entièrement montagneux, perdu entre la Chine, le Kazakhstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Pas vraiment la porte à côté ! On souhaite à cette personne de venir un jour à Cenves et de découvrir notre belle région, peut-être un peu semblable à la sienne, mais pas à la même altitude ! (Il est courant de trouver des cols à 2 700 m dans ce pays…)

Quoi de neuf cette année sur cenves.org ?

La fréquentation a été bonne avec 12 160 personnes qui ont ouvert 17 244 sessions, soit 59 996 pages consultées. Comme il était dit plus haut, des habitants de nombreux pays se renseignent sur notre région en vue d'y faire du tourisme ou plus simplement par curiosité.

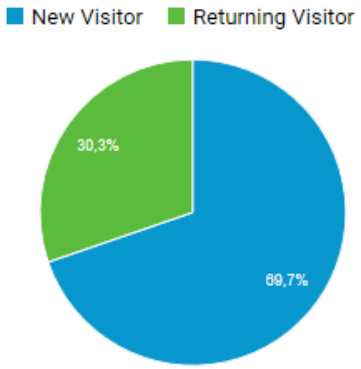

	Pays	Sessions	% Sessions
1.	France	13 422	91,42 %
2.	United States	404	2,75 %
3.	Germany	106	0,72 %
4.	Russia	101	0,69 %
5.	Belgium	87	0,59 %
6.	Mexico	72	0,49 %
7.	Switzerland	52	0,35 %
8.	Ireland	42	0,29 %
9.	Spain	39	0,27 %
10.	United Kingdor	39	0,27 %

Le point fort de l'année est que le pourcentage de visiteurs fidèles est passé de 26.9% à 30.3%. Le point faible est que les internautes d'aujourd'hui consultent plutôt leur téléphone portable ou leur tablette que leur ordinateur, et que notre site n'est pas adapté à cette technologie.

Le conseil municipal a donc décidé la refonte totale de cenves.org pour une meilleure lisibilité et une présentation plus attrayante, et surtout pour le rendre *responsive*, c'est-à-dire compatible avec les téléphones portables.

Nous créerons également une page Facebook pour être à la pointe en matière de communication. Cette page sera surtout consacrée à des petits reportages sur la vie de la commune.

Nous aurons aussi la possibilité de déclencher l'envoi de newsletters en plus de celle qui paraît le premier lundi de chaque mois, ceci pour des annonces ponctuelles.

Avec ces nouveautés, nous espérons favoriser le développement de Cenves, tant touristique que commercial, et attirer de nouvelles personnes pour venir habiter dans ce magnifique endroit.

Cenvardes et cenvards, n'hésitez pas à vous abonner à la newsletter, c'est facile et gratuit.

Et pour l'avenir ?

La région Rhône-Alpes-Auvergne va proposer un déploiement de la fibre optique dans toutes les communes avant 2022 et une couverture téléphonique améliorée.

Jean Bugnano

DU CÔTÉ DE CHEZ DARGAUD

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes arrivés à Cenves en avril 2012. L'accueil des Cenvards était aussi surprenant que votre pays : beau, généreux et bien sûr attachant. Nous avons tenu le restaurant quatre ans et demi, mais nous avons l'impression d'avoir passé beaucoup plus de temps près de vous.
Nous voulions acquérir un fond et nous développer. Ces deux choses n'étant pas possibles à Cenves, nous avons fait le choix de partir. Mais il faut que vous sachiez que Cenves a été pour nous un passage très bénéfique. Nous y avons mûri professionnellement, mais surtout, nous y avons trouvé des amis.

Nous avons hâte de revenir boire un verre au restaurant pour pouvoir partager notre nouvelle histoire avec vous, comme vous avez partagé la vôtre avec nous.

Nous tenons à vous souhaiter une année 2017 merveilleuse, qu'elle vous donne autant que vous avez donné. Si c'est le cas, vous serez comblés.

Au plaisir de vous revoir et du fond de nos quatre cœurs, merci à vous, Cenvards !

Élodie, Cédric, Maëline et Lilou.

Une nouvelle famille pour faire vivre le restaurant Dargaud

Parmi les très nombreuses candidatures à la reprise de la gérance du restaurant Dargaud, la commission de recrutement a choisi Jean Bouvier et Sabine Iglésias, qui viendront s'installer à Cenves début mars pour une ouverture du restaurant en avril, si possible au tout début du mois.

Leurs expériences professionnelles, leurs motivations et leur projet de vie à Cenves ont convaincu la commission et nous sommes heureux de les accueillir bientôt.
Nous comptons sur la bienveillance et la coopération de tous les Cenvards pour faciliter leur implantation sur la commune et pour relayer la bonne nouvelle de la réouverture prochaine du restaurant.

Pierre Tavernier

LA CCSB
Communauté de communes Saône-Beaujolais

L'évolution de notre intercommunalité se traduit par une procédure de fusion ayant fait l'objet d'un accord de la majorité des communes du périmètre et qui a pris effet le 1er janvier 2017.

L'appellation de cette nouvelle entité est « Communauté de communes Saône-Beaujolais » dont le siège est fixé en mairie de Belleville.

Il s'agit de la fusion des Communautés de communes Saône-Beaujolais et Haut-Beaujolais, avec l'intégration de la commune de Saint-Georges-de-Reneins.

Le nombre de délégués est à présent de soixante-sept et le conseil est composé d'un président, Mr Bernard Fialaire, et de 14 vice-présidents : M. Jacky Menichon, Mme Sylvie Epinat, M. Alain Morin, M. Sylvain Sotton, M. Fréderic Miguet, M. Frédéric Pronchery, Mme Évelyne Geoffray, M. Serge Fessy, M. Jacques Duchet, M. Jean-Paul Chemarin, M. Yves Devillaine, M. Daniel Michaud, M. Jérémy Thien et M. Pascal Guérin.

Le tourisme

Après concertation entre les différents intervenants du tourisme en Beaujolais dans le cadre d'un comité de pilotage constitué des EPCI, offices de tourisme, Destination Beaujolais et partenaires associés, il a été élaboré une stratégie de territoire devant s'articuler autour d'un projet unique et global reflétant les atouts naturels, patrimoniaux, artisanaux et savoir-faire, en invitant les visiteurs à prolonger leur séjour et à revenir.

C'est la mise en place d'un office de tourisme intercommunautaire unique par la fusion des structures existantes Offices de tourisme Beaujolais Vignoble et Haut-Beaujolais à compter du 1er janvier 2017 qui assurera les missions centralisées autour de plusieurs fonctions : accueil, information, promotion et valorisation, commercialisation, développement de l'offre, etc.

Ainsi des actions communes seront mises en œuvre afin de marquer la volonté d'aller vers une destination touristique forte et cohérente à l'échelle du Beaujolais.

La voirie

En 2016, la CCSB a réalisé un certain nombre de travaux pour entretenir nos routes et permettre aux habitants de circuler en toute sécurité.

- réfection totale de l'enrobé sur la route des Guérins et Luquets
- mise en place de drains sur la route de La Grange Paisseaud pour des raisons de sécurité (verglas en hiver)
- remise en état de la route des Burserats (racines) et curage des fossés.

Les prévisions de travaux pour 2017

En 2017, nous prévoyons les travaux suivants :

- réfection de la route entre Vieux-château et le col du Carcan
- la route des Guttys
- et divers travaux en fin d'hiver selon les dégâts constatés.

Si dans vos secteurs respectifs, vous repérez un désordre sur la voirie, merci de le signaler à la mairie.

Danièle Mathieu

Améliorer son logement et réduire sa facture d'énergie

Il est parfois difficile de savoir quels travaux entreprendre pour vraiment améliorer le confort de son logement (changer la chaudière ? Isoler le toit, les combles, les murs extérieurs, lutter contre l'humidité, etc.) ou le rendre plus adapté pour faciliter le quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap.

1. Des conseillers Habitat

La CCSB a mis en place une équipe de conseillers habitat, SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) pour vous aider à prendre les bonnes décisions, pour les devis ou la constitution des dossiers de demande de subvention.

Cette animation est entièrement gratuite et prise en charge par la Communauté de communes.

2. Des permanences d'informations

Ces permanences gratuites et sans rendez-vous sont organisées par SOLIHA :

- à Belleville : le 1er mardi du mois de 10h à 12h, en mairie
- à Beaujeu : le 3e mercredi du mois de 10 h à 12h, dans la salle de permanences de l'Espace Sainte Angèle (salle située en RDC, à côté des escaliers)
- à Monsols : permanence à venir pour 2017

3. Des aides financières pour vous aider à réaliser vos travaux

- prime énergie de 500 € pour les occupants (1 000 € pour les projets locatifs)
- aide à l'adaptation des logements pouvant aller jusqu'à 2 000 €
- aide pour la lutte contre le mal logement pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Ces aides viennent en complément des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).
D'autres organismes comme les Caisses de Retraite peuvent aussi intervenir.

4. En projet : la création d'un service de la rénovation énergétique

Contacts :
CCSB service Habitat : 04 74 66 35 98
Conseiller Habitat SOLIHA : Mesdames Magnan et Richard 04 37 28 70 47
Permanences téléphoniques les lundis et jeudis matins 04 74 65 61 15

LA VIE DE L'ÉCOLE

Tenir les effectifs dans nos écoles

En septembre 2016, l'effectif de notre RPI Cenves-Serrières était de 47 élèves, inférieur au seuil de 50 élèves fixé par l'Éducation nationale. L'inspecteur d'Académie du Rhône a accepté de prolonger la situation jusqu'à la fin de l'année scolaire pour nous laisser le temps d'anticiper la prochaine rentrée.

Nous avons travaillé en ce sens avec les inspectrices de Belleville et Mâcon et lors du dernier comptage effectué par les conseillères en charge des affaires scolaires, l'effectif prévisionnel 2017/2018 était encourageant et pourrait atteindre la cinquantaine d'élèves nécessaire au maintien des trois classes. À court terme, la mobilisation de tous les parents ayant des enfants d'âge scolaire sur nos deux communes est donc plus que jamais indispensable. Les inspectrices nous ont recommandé de prendre les inscriptions à l'école le plus tôt possible de façon à ce que nous puissions communiquer l'effectif 2017/2018 à monsieur l'Inspecteur d'Académie dès le début du mois de juin.

Lors de la réunion proposée aux habitants de Cenves et Serrières, en octobre, certains parents ont fait part de leur hésitation, en cas de fermeture d'une classe, à maintenir leurs enfants dans le RPI, craignant que cette fermeture impacte la qualité de l'enseignement. Les institutrices et une ancienne inspectrice qui a participé à la création du RPI les ont rassurés. La fermeture d'une classe, que nous espérons bien éviter, compliquerait certes le travail des enseignantes et le fonctionnement de la cantine, mais elle n'aurait pas d'impact néfaste sur la qualité de l'enseignement. Plusieurs parents qui ont effectué leur scolarité dans ces conditions en ont témoigné également. Nos écoles sont bien équipées, informatisées, entretenues, accompagnées par les communes et les associations de parents. Nos enfants s'intègrent bien au collège. Nos enseignantes sont expérimentées, compétentes et dévouées. Elles développent des projets éducatifs et pédagogiques de valeur. Elles seraient en mesure de délivrer un enseignement de qualité même si une classe venait à être fermée. Il est indispensable que tous les parents le sachent et en soient convaincus. Il serait catastrophique que la crainte des effets d'une fermeture de classe provoque cette fermeture par la fuite d'élèves, alors même que nous avons très bon espoir de conserver nos 3 classes.

À moyen terme, nous devons promouvoir l'accueil de jeunes parents sur nos communes et continuer à réfléchir pour optimiser les modes de garde. L'an dernier, une douzaine d'enfants de nos communes étaient scolarisés ailleurs. Le travail des élus, des associations de parents et de toutes les bonnes volontés de nos deux communes va continuer pour faciliter la scolarisation des enfants de nos communes au sein du RPI. Nous réfléchissons déjà à augmenter l'amplitude horaire de la garderie à Serrières dès la rentrée de septembre. Nous invitons à nouveau les parents qui ont des difficultés pour mettre leurs enfants à l'école du village à prendre contact avec les mairies.

Pour faire venir de nouvelles familles à Cenves, nous nous sommes engagés dans la dynamique « Village d'accueil ». Dans cette démarche, les élus vont entamer un travail de recensement des terrains éventuellement constructibles pour sensibiliser les propriétaires. Nous aiderons ceux qui le souhaitent à faire les démarches nécessaires pour vérifier que leurs terrains sont constructibles et pour les mettre en vente.

Nous sommes convaincus que l'engagement et les idées de tous permettront à Cenves de faire face à cette difficulté démographique pour que nos écoles et notre RPI continuent à faire la joie de nos enfants, de nos familles et de nos communes.

Sylvie Monnet-Boyat, Murielle Larochette et Pierre Tavernier

Le mot de la directrice

À la rentrée scolaire 2016-2017, 47 élèves étaient scolarisés dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Cenves-Serrières. Deux nouveaux élèves nous ont rejoints à la rentrée des vacances de la Toussaint, mais 3 autres nous ont fait leur au revoir aux vacances de Noël pour rejoindre de nouveaux copains.
Voici donc la nouvelle répartition dès la rentrée du 3 janvier 2017 :

La classe de Chrystèle Gonnachon, cycle 1, à Cenves.

Les maternelles (Cycle 1) à Cenves

La classe compte 13 élèves : 4 en Petite Section / 4 en Moyenne Section / 5 en Grande Section

Sous la responsabilité de Chrystèle Gonnachon pour l'enseignement et d'Aurélie Guyamier, Agent Territorial Spécialisé École Maternelle (ATSEM), le projet pédagogique de cette année tournera autour du jardinage et de l'alimentation.

Des échanges avec les autres écoles du Réseau Richesses auront lieu durant l'année.

Oeuvre réalisée par les enfants lors des activités périscolaires.

Les CP-CE1-CE2 (Cycle 2) à Serrières

Les élèves de Brigitte Paquette sont au nombre de 19 : 4 CP / 7 CE1 / 8 CE2

Les élèves travailleront cette année sur le thème de l'environnement et du développement durable.

Des rencontres ponctuelles dans le cadre du Réseau Richesses sont prévues.

Les interventions en musique continuent avec un répertoire musical autour de la nature et de l'environnement.

Le projet cinéma est également reconduit avec une première séance qui a eu lieu le 23 novembre 2016.

Les séances de piscine ont, quant à elles, commencé depuis début décembre tous les vendredis matins.

Le jeudi 15 décembre 2016, les élèves des cycles 1 et 2 se sont rendus au Cinéma Marivaux à Mâcon pour la projection du film *Bon voyage Dimitri* proposé par le CLEM (Centre de Loisirs Éducatifs en Mâconnais).

La classe de Brigitte Paquette, cycle 2, à Serrières.

Les CM1-CM2 (Cycle 3) à Cenves

La classe de Gwénaëlle Berger se compose de 15 élèves : 9 CM1 / 6 CM2

Un projet de littérature est en cours avec la classe de CM1/CM2 de Juliénas autour de Danielle Martinigol.

La Communauté de communes Saône-Beaujolais propose des interventions pour les élèves de Cenves. Nous avons choisi le thème du compostage (Cycles 1 et 3) ainsi qu'un travail sur les paysages qui nous entourent (Cycle 3).

À l'occasion de la semaine du goût, Roselyne et Didier Roche du restaurant Le Dirose à Serrières, ainsi qu'Élodie et Cédric Lavis du restaurant Dargaud à Cenves, nous ont très gentiment proposé de réaliser un repas complet sur une matinée. Repas que nous avons ensuite pris soin de déguster le midi même. Nous les en remercions encore sincèrement.

Gwenaëlle Berger
Directrice de l'école

Pour en savoir plus sur Danielle Martinigol

Danielle Martinigol est née en Bourgogne, à Meursault. Enseignante depuis 1972, elle quitte la Bourgogne en 1979 pour un poste en région parisienne, avant d'y revenir 18 ans plus tard.
Elle a publié des dossiers pédagogiques chez Hachette et pour le Centre National de Documentation Pédagogique et a participé à la formation d'enseignants et de bibliothécaires sur la lecture de la science-fiction. C'est pour ses deux enfants et ses élèves que Danielle Martinigol décide d'écrire des ouvrages pour la jeunesse.

À travers ses livres, Danielle Martinigol nous fait partager sa passion pour la science-fiction, mais aussi pour l'écologie.

La classe de Gwénaëlle Berger, cycle 3, à Cenves.

VILLAGE D'ACCUEIL

Quoi de neuf ?

Depuis l'an dernier, notre commune a rejoint le réseau des 52 villages d'accueil répartis sur l'ensemble du Pays Beaujolais.

Pourquoi devenir Village d'accueil ?

Ce choix du conseil municipal repose sur un double constat.
D'une part, après près de 30 ans de croissance continue de sa population et une période faste d'accueil de jeunes couples, le mouvement des jeunes vers la périphérie rurale des villes s'est fortement ralenti et la structure de notre population a changé au cours des dernières années. Les jeunes couples sont un peu moins jeunes et leurs enfants vont au collège ou au lycée. Nous peinons à maintenir l'effectif de notre école communale.

D'autre part, les politiques générales mises en œuvre dans notre pays depuis de nombreuses années et qui ont inspiré les réformes territoriales successives ne vont pas dans le sens d'un développement de la ruralité. L'idéologie qui prévaut dans les esprits de ceux qui gouvernent la France depuis Paris, si je caricature un peu, c'est que les personnes doivent vivre dans les villes, si possible de grandes villes (les métropoles), et que les espaces naturels des campagnes sont fait pour les vaches et les promeneurs du dimanche.

Dans ce contexte, les villages, s'ils veulent vivre, doivent prendre en mains leur développement. C'est justement l'esprit de la démarche « Village d'accueil ».

Petit rappel : qu'est-ce qu'un Village d'accueil ?

C'est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire afin de contribuer à « garder en vie » nos villages (écoles, services, associations, mais aussi vie économique !).

Chaque commune constitue un « comité village », composé d'habitants et d'élus. À Cenves, le responsable du comité village est Frédéric Denuelle et comprend également François Destors, Claire Desmartin et Pierre Tavernier. Mais la dynamique village d'accueil est portée par l'ensemble du conseil municipal et nous souhaitons y associer tous les habitants qui le souhaitent. Leur première mission est d'identifier les opportunités d'installation qui existent dans les communes : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, fonciers disponibles… Ces dernières seront mises en ligne sur le site Internet des Villages d'accueil pour constituer l'offre du territoire.

Ensuite, il s'agit d'aider les nouveaux arrivants dans leur installation et leur intégration : connaissance du village, des associations, des lieux ressources pour la vie et les activités familiales. Cela change tout quand on arrive et qu'on ne connaît personne !

Beaujolais Vert Votre Avenir : une démarche de territoire

Être un Village d'accueil n'est pas une démarche isolée. C'est un projet de territoire qui rassemble 52 villages en leur offrant la possibilité d'agir ensemble, de partager expériences et capacités pour être plus attractifs et plus pertinents.

La démarche est voulue par les villages et les intercommunalités du Pays Beaujolais et elle est portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais. Pour soutenir et accompagner l'installation de projets et de familles dans les villages, une équipe de professionnels du développement économique, appartenant à ces structures, anime ce programme en lien avec les Villages d'accueil pour créer un véritable éco-système de développement de notre territoire.

Rencontre Village d'accueil à Jullié

Le site Internet www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Il présente tous les Villages d'accueil (rubrique « installer ma famille »), toutes les offres de reprises et les opportunités d'installation du territoire (rubrique « mon projet professionnel »), l'accompagnement proposé (rubrique « notre accompagnement ») et bien sûr une présentation de notre territoire (rubrique « découvrir le territoire »).

Nous avons utilisé le site Internet pour recruter de nouveaux gérants pour le restaurant Dargaud et de nombreuses candidatures sont venues par ce moyen.

N'hésitez pas à le consulter et à le faire connaître autour de vous !

Les Villages d'accueil dans la CCSB

11 communes sont devenues Villages d'accueil en 2015-2016 dans la CCSB version 2016. L'ensemble des villages de la CCHB, qui rejoint la CCSB en 2017, était déjà Villages d'accueil. La dynamique est donc lancée ! Les villages membres ont constitué leurs « comités village » et travaillé sur leurs offres d'installation qui sont maintenant publiées sur le site Internet. Les personnes des comités se sont réunies plusieurs fois pour échanger sur les enjeux de chaque village, créer une culture de l'accueil commune et adopter les bons réflexes de l'habitant accueillant !

Qui s'est installé cette année ?

En 2016, il y a eu une vingtaine d'installations sur le Beaujolais. En voici quelques exemples :

- plusieurs reprises de bar-restaurant, épicerie ou commerce de proximité dans les villages
- une activité de balades dans le vignoble en giropode
- des permanences paramédicales (ostéo, lunettes) dans les communes du Haut Beaujolais
- une activité d'animation sportive (fast foot) aux Sauvages
- l'installation d'un espace de travail partagé à Lamure-sur-Azergues (la Cordée)
- un peintre graveur et sa famille dans la vallée de l'Azergues.

Propriétaires, habitants : vous êtes les premiers ambassadeurs du village !

Si vous êtes propriétaire d'un commerce, d'une entreprise ou d'un bien immobilier que vous souhaitez vendre ou louer, il est possible de le promouvoir gratuitement sur le site Internet. Vous pouvez également être accompagné pour la cession et la reprise de l'activité par l'équipe de professionnels de « beaujolais vert votre avenir ».
Vous contribuerez ainsi à « garder en vie » notre village en permettant d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles familles !

Habitants, si vous connaissez autour de vous des personnes qui ont un projet et qui aimeraient être accompagnées, n'hésitez pas à leur transmettre les infos et contacts ci-dessous !
Dans tous les cas, rapprochez-vous du comité village ou de la mairie.

Pierre Tavernier

Contact

Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com
Tèl: 09 60 01 96 60
Site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com

L'ANNÉE 2016 EN PHOTOS

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le père Noël a rendu une petite visite aux enfants de l'école avant les vacances et, cette année encore, il les a bien gâtés ! Merci père Noël !

Les enfants ont participé à l'action de fleurissement de la commune.

LES CONSCRITS 2016

Rencontres cenvardes

L'ANNÉE 2016 EN PHOTOS

Le 11e salon artistique Cenv'arts, loisirs et culture

Le 11e salon artistique

Le 11e salon artistique

Les vendanges de l'humour

Les vendanges de l'humour

Les vendanges de l'humour

L'ANNÉE 2016 EN PHOTOS

Cérémonie en hommage aux victimes des dernières guerres à Vieux-Château

Cérémonie en hommage aux victimes des dernières guerres au bourg de Cenves

Le passage du Raid Bleu

Le repas de quartier du Burnaizé

Le passage du Raid Bleu

LE COMITÉ DES FÊTES

Bilan positif pour le Comité des fêtes en 2016 !

Dimanche 15 mai 2016

Tous les bénévoles ayant participé au bon déroulement de la Rando des 4 Montagnes 2015 et du Raid Bleu 2015 se sont réunis autour d'un repas convivial.
Nous devions nous réunir à la Madone, mais le temps étant très frais, nous avons passé cette belle journée chez Gilles Maitre ! Merci donc à Josiane et Gilles de nous avoir si gentiment accueillis chez eux ! Cette journée fut marquée par la bonne humeur, la détente, le plaisir d'être ensemble et des activités physiques : pétanque et marche !

Samedi 2 juillet

Le comité des fêtes a invité ses membres actifs à un « après-midi Loisirs » pour les remercier de leur dévouement : parties de bowling acharnées à Mâcon suivies d'un délicieux repas au restaurant Le Dirose.

Dimanche 9 octobre

C'était le jour de notre randonnée des 4 Montagnes ! Cette très belle manifestation invite les marcheurs à découvrir de magnifiques points de vue avec 4 circuits balisés de 7, 13, 19 et 23 km.

Les randonneurs ont apprécié la qualité des chemins et les balisages, donc un grand Merci à notre commission « chemins ».

Le Comité des fêtes a offert une petite collation au départ et à l'arrivée des randonneurs. Ces dernières furent bien appréciées. (Avant et après… l'effort et les dénivelés !)

Cette marche annuelle a rencontré un grand succès : 724 marcheurs ! De belles rencontres, des échanges riches et amicaux entre randonneurs et bénévoles.

Notre objectif a donc été atteint : c'est avec le sourire aux lèvres que nos randonneurs sont rentrés de leur marche et avec la promesse de revenir l'année suivante.

La météo était avec nous. Nous avons bénéficié d'un très beau soleil le matin, malgré le brouillard en fin de matinée qui n'a pas fait fuir les participants, bien au contraire !

Le Comité ne peut proposer une telle manifestation que grâce au travail des bénévoles, qu'il s'agisse de membres actifs, de bras ou de bonnes volontés d'une journée, grâce à l'aide de la mairie pour son soutien, pour le prêt des salles, l'aide de nos conseillers et des secrétaires. Un grand MERCI à tous, votre participation et votre enthousiasme font de ce dimanche une très belle journée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !

Si vous souhaitez nous apporter votre soutien, votre aide ou vos idées, rejoignez-nous au Comité des fêtes. Plus nous serons nombreux, plus nous agirons, et plus notre joli village vivra !

Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 8 octobre 2017** pour notre prochaine **rando des 4 Montagnes !**

Nos meilleurs vœux pour 2017 !

Catherine Raymond
Secrétaire du Comité des fêtes.

CENV'ARTS, Loisirs et Culture

10 ans déjà !

Notre association fêtait cette année ses 10 ans d'existence. Depuis sa création, nous n'avons de cesse d'impliquer les habitants de la commune et des environs dans des activités sportives, artistiques, pédagogiques et culturelles, parce qu'il nous semble important à la fois de ne pas fermer le monde rural à la culture et d'autre part de préserver des moments conviviaux.
Tout comme notre commune a besoin d'une école pour exister et ne pas se transformer en cité dortoir, elle a aussi besoin d'associations qui apportent une dynamique à la vie sociale.

Vous êtes chaque année une cinquantaine à nous soutenir en adhérant à l'association et bien plus encore en participant à nos manifestations, et nous vous en remercions.
Nous remercions également la mairie pour son appui logistique et financier.

Les activités

Les cours de Yoga, guitare pour enfants et adultes, arts plastiques et gymnastique ont été assurés cette année encore par des professeurs certifiés et motivés.
Malheureusement, le cours de gymnastique a dû être abandonné à la rentrée 2016 faute de participants.

Des stages de danse de salon avec Karine Gribenski ont été proposés et devraient être renouvelés au cours de l'année.

Durant l'été, nous avons également organisé un stage de croquis au crayon noir avec Denise Khel qui fut très apprécié.

Une chorale se met en place à l'initiative de Catherine Raymond et Claire Desmartin. Nous les soutenons par un apport financier et logistique.
Rendez-vous le lundi soir à 19h30 à la salle d'activités de Cenves, tous les 15 jours.

Si vous avez des suggestions d'activités, vous pouvez nous les soumettre aux adresses suivantes : christinedoridon@orange.fr
ou nicole.trunde@orange.fr

La fête de la musique

La 8e fête de la musique a eu lieu le 17 juin 2016 avec la participation des élèves du RPI, les guitaristes de l'association, les chanteurs de Cenves, l'Harmonie de Tramayes et le duo Laure et Ludovic Moreau.
Nous avions gardé la formule paëlla géante préparée par Cédric Lavis. Nous avons servi 185 repas, 50 de moins qu'en 2015, ce qui confère à cette manifestation une réussite très mitigée, en dehors de son aspect convivial.

La 9e fête de la musique aura lieu le vendredi 16 juin 2017.
Nous repartirons sur la même base de programmation, mais devrons changer la formule du repas puisque Élodie et Cédric ont quitté notre commune fin 2016.

Une nouveauté : à cette occasion, les adhérents du cours de dessin envisagent d'exposer leurs œuvres dans la salle d'activité.

Présidente : Nicole Trunde
Adjoint : Didier Chandavoine
Trésorière : Mylène Mansiat
Adjointe : Catherine Brunier
Secrétaire : Christine Doridon
Adjoint : Jean Bugnano

L'exposition artistique

Pour cette 12e édition, qui s'est déroulée du 5 au 8 mai 2016, sur le thème « Bizarre », nous avons exposé 40 artistes et accueilli 790 visiteurs, un peu plus qu'en 2015. Plusieurs artistes avaient fait des démonstrations de peinture, sculpture, etc., pour le plus grand bonheur des curieux, passionnés, amateurs et badauds qui ont pu échanger avec eux.

La 13e édition se déroulera du 25 au 28 mai 2017, sur le thème de l'Amour.
Un concours a été organisé pour l'affiche de cette manifestation.

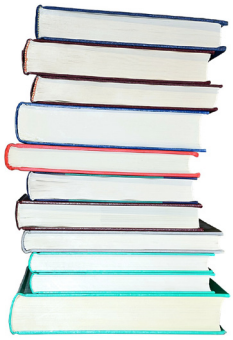

La bibliothèque

La bibliothèque rassemble plus de 6 300 livres (romans, policiers, science-fiction, jeunes publics, livres d'art et revues) que vous pouvez emprunter gratuitement si vous êtes adhérents à l'association.
Nous vous rappelons que l'adhésion à l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture est de 10€ par personne et 15€ pour une famille.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis matin de 10h à midi. Vous y serez chaleureusement accueillis par les 9 bénévoles qui assurent les permanences.
Si vous souhaitez les rejoindre, vous pouvez contacter Martial Dubaux au 04 74 04 64 56 ou sur mgdubaux@hotmail.fr.

Le cinéma

Les séances proposées en association avec Les Foyers Ruraux ont lieu le premier mardi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes. Une vingtaine d'assidus s'y retrouve avec plaisir.
Tarifs : adulte 4,50 € ; enfant 2,50 €

Cet été, nous avions organisé une séance en plein air gratuite avec le film *La vache* de Mohamed Hamidi, mais cette soirée n'a pas rencontré le succès escompté.

Les prochains films à l'affiche sont :
3 janvier : *Captain Fantastic* de Matt Ross
7 février : *L'Odyssée* de Jérôme Salle
7 mars : *Moi, Daniel Blake* de Ken Loach

Le festival
Les Vendanges de l'humour

Pour cette 2e édition du festival des Vendanges de l'humour à Cenves, nous avons accueilli Céline Frances et son onewoman show « *Ah qu'il est bon d'être une femelle !* », le dimanche 6 novembre.

Nous remercions le président du festival des Vendanges de l'humour, Fabien Ruggieri, et toute son équipe qui ont notamment assuré la technique et contribué à la réussite de cette soirée.

Christine Doridon
Secrétaire de l'association
Cenv'Arts Loisirs et Culture

Les dates à retenir pour 2017

23 avril : représentation théâtrale,
Tout bascule, une pièce d'Olivier Lejeune

Du 25 au 28 mai : 13e salon artistique
sur le thème de l'Amour

16 juin : 9e fête de la musique

Novembre : festival Les Vendanges de l'humour.

LA CHORALE
Une nouvelle activité à Cenves

Nous avions, Claire Desmartin et moi-même, l'envie de recréer une chorale avec comme chef de chœur, le musicien Olivier Marcaud, qui réside à Cenves depuis cette année.

Après une réunion d'information en octobre 2016 à laquelle de nombreuses personnes ont assisté, notre projet a pris forme et s'est réalisé ! Une chorale est donc née à Cenves, réunissant enfants et adultes, soit une trentaine de personnes, les lundis, deux fois par mois, de 18h30 à 19h pour les enfants, de 19h à 20h30 pour les adultes, dans la salle des activités.

Les participants ont choisi des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui en vue de participer à la fête de la musique du 16 juin 2017.

Ce projet ayant besoin d'un support associatif pour fonctionner dans de bonnes conditions et bénéficier des salles communales, l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture prend sous son couvert cette chorale et nous les en remercions vivement. Elle prendra même en charge les cours des enfants pour les deux premiers trimestres 2017.

Plus nous serons nombreux, plus notre chorale vivra, ainsi que notre beau village !
Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un bon moment convivial où règnent joie, bonne humeur et détente. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, seulement d'aimer chanter avec les autres ! Chaque répétition se conclut par un verre de l'amitié.

TARIFS :

Adhésion à Cenv'Arts : 10 € / pers, 15 € / famille
Jeunes et adultes : 30 € / trimestre / personne
(en moyenne 6 répétitions)
Enfants : adhésion obligatoire, mais séances gratuites pour cette saison 2016-2017.

Catherine Raymond
(04 74 60 30 95 ou 06 48 78 78 15)

Dates des rencontres
en 2017 :

16 et 23 janvier	3 et 24 avril
6 et 13 février	2 et 22 mai
6 et 20 mars	12 et 16 juin

AMITIÉS D'AUTOMNE

Le club se réunit le 1er mercredi de chaque mois, à partir de 14 heures. Que vous soyez retraité ou non, vous êtes les bienvenus. Les moments conviviaux aident à passer le temps et à oublier, l'espace d'un moment, les soucis.

Visite du cassissier de Nuits-Saint-Georges

Repas à Pouilly en Auxois

Nos après-midi rencontre commencent par un « café gourmand », moment convivial, où chacun peut émettre ses idées ou donner des nouvelles du monde cenvard et des alentours. Puis viennent les activités : cartes pour les uns (belote - tarot), scrabble pour les autres, sans oublier pétanque et boules pour les amateurs, quand le temps est favorable.

Cette année, ceux qui le souhaitaient ont pu profiter du voyage organisé par le club de Fuissé, au cassissier de Nuits-Saint-Georges. Visite très intéressante et dégustation bien appréciée. Après le repas au restaurant à Pouilly en Auxois, balade en bateau sur le canal, le tout accompagné d'un temps magnifique.

Chaque année, les clubs de boules de Jullié, Juliénas et Cenves, organisent un concours de pétanque, remettant en jeu la coupe « Robert Trunde ». En 2015, c'est le club de Jullié qui l'organisait, cette année, ce fut Juliénas et en 2017, ce sera au tour de Cenves. Après un après-midi ensoleillé à tirer ou à pointer, les boulistes ont partagé un casse-croûte servi à la salle des fêtes de Juliénas où la coupe a été remise au club de Cenves, le gagnant de cette année.

Mi-septembre, rendez-vous fût pris au restaurant Chichoux à Garnerans pour une journée gastronomique qui s'est terminée, selon les goûts de chacun, par des jeux de cartes, scrabble ou boules.

Fin novembre, une bien mauvaise nouvelle a endeuillé le club, qui a perdu un de ses membres les plus actifs : Annie Denuelle nous a quittés. Nous n'entendrons plus son rire ni sa bonne humeur lors des rendez-vous mensuels du club, des repas ou des voyages. Tous les souvenirs avec Annie sont là, heureusement… et nous ne sommes pas prêts de l'oublier.

Le 1er décembre, nous avons fait notre repas de fin d'année chez Cédric et Élodie qui nous ont quittés mi-décembre pour de nouvelles aventures à Viré. L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur, comme il se doit, au local du club avec les activités habituelles.

Et pour clore l'année 2016, nous nous sommes retrouvés le mercredi 7 décembre pour partager les bûches de Noël confectionnées par Nicole et Claude.

Nous avons une pensée pour ceux qui ne peuvent plus partager ces bons moments et ceux qui, pour raison de santé, en sont provisoirement éloignés.

Le club souhaite ses meilleurs vœux à tous les Cenvards et leur famille pour la nouvelle année 2017, en espérant qu'elle apporte beaucoup de bonnes choses à tous.

Monique Chandavoine

SOU DES ÉCOLES

du RPI Cenves-Serrières

L'année 2016-2017 a commencé par l'Assemblée générale qui devait voir la fin de ma présidence. Cependant, vu le contexte de l'école cette année, je suis restée à mon poste, mais cette fois-ci pour la dernière année. Je quitterai donc la présidence du Sou des écoles à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Nous avons élu une nouvelle secrétaire adjointe, Mme Guignier Pauline, que nous remercions de se joindre à nous.

Le Sou des écoles clôture ses comptes en positif avec un très bon bénéfice dû au loto et les ventes de pizzas et galettes, augmenté de plusieurs dons.
Nous avons hésité à reconduire toutes les manifestations de l'année précédente puisque le Sou des écoles était autant en danger que l'école, mais nous nous sommes dit que si les manifestations n'étaient pas reconduites, il serait difficile de les relancer l'année suivante. Ainsi, nous n'avons pas fait de vente de pizzas au mois d'octobre, mais en ferons une au mois de mai. Les autres manifestations : le repas annuel avec vente à emporter, la vente de galettes et le loto, auront bien lieu.

Comme chaque année, les enfants ont reçu la visite du père Noël dans les classes. Ils ont pleinement profité de l'instant et de leurs cadeaux.

Petit retour sur les manifestations qui se sont déroulées depuis le dernier bulletin :

- En janvier, la vente de galettes a eu un peu plus de succès que l'année précédente.

- Le loto a connu une fréquentation en hausse avec une très bonne vente de cartons. Nous avons enregistré un bon bénéfice. Nous avions augmenté légèrement le budget des dotations et ce dernier devrait être reconduit cette année. Cette manifestation est celle qui rapporte le plus à l'association. Elle est essentielle, mais reste aussi la plus lourde à organiser. C'est pour cela que, comme chaque année, nous remercions vivement nos producteurs et artisans pour leurs dons ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la recherche de lots et à l'organisation de cet après-midi.

Le traditionnel repas du Sou des écoles de 2016 a eu lieu en novembre avec, pour ceux qui le désiraient, la possibilité de choisir le plat à emporter. Cette vente de bressiflette, préparée par le Restaurant Dargaud, a connu un vif succès. La soirée fut elle aussi très réussie, simple et conviviale. Il faut rappeler que ce repas permet à tous les parents de faire connaissance dans un autre cadre que celui de l'école et nous estimons que c'est très important.
Cette année, nous continuerons de financer un tiers

des transports de la piscine, la location d'un demi-bassin, les cadeaux de Noël et en partie les rencontres et sorties dans le cadre du Réseau Richesses ou du projet des institutrices.
Toutes les manifestations organisées dans l'année servent à financer ces projets.

Comme tous les ans, je remercie le bureau pour le travail qu'il fournit tout au long de l'année ainsi que tous les parents qui aident au bon déroulement des manifestations.

Aurélie Guyamier
Présidente du Sou des écoles

Les dates à retenir ...
15 janvier : vente de galettes
12 mars : loto
Mai (date à définir) : vente de pizzas

RESTAURANTS SCOLAIRES

Cenves-Serrières

La restauration à l'école

Les restaurants scolaires de Cenves et Serrières ont accueilli quotidiennement 54 enfants répartis sur les deux communes, soit environ 6 963 repas servis pour la période de septembre 2015 à juillet 2016.

Tout le monde le sait, l'éducation au goût commence dès le plus jeune âge et le rôle de l'école, et plus particulièrement des cantines scolaires, est important. Il est donc primordial de proposer aux enfants des menus variés et équilibrés, composés de produits sains et dont la provenance locale garantit la qualité nutritionnelle.

Une bonne alimentation est essentielle pour la croissance des plus jeunes et un enfant qui a bien mangé est un élève plus concentré et plus attentif.

Un plan alimentaire strict

Conçus en étroite collaboration entre les deux cantinières et un membre de l'association gérante des restaurants scolaires de Cenves et Serrières, les menus s'appuient sur un plan alimentaire défini et tiennent compte d'un certain nombre de critères relatifs à la qualité nutritionnelle des repas.

Ce plan alimentaire, conçu par des diététiciens dans le cadre d'un programme spécifique et transmis par la Fédération Départementale des Restaurants Scolaires de Saône-et-Loire, pose les bases de menus « types », répartis sur 5 semaines de 4 jours.
Il s'agit en quelque sorte d'une trame à suivre lors de l'élaboration des menus sur une période donnée où crudités, cuidités, légumes, charcuteries, viandes, œufs, poissons, féculents, pâtisseries salées ou sucrées, fromages, laitages, fruits et desserts sont répartis selon une certaine fréquence sur le mois, semaine après semaine, jour après jour, de façon à garantir une alimentation équilibrée et variée.

Les cantinières préparent tous les jours les repas sur place dans les cuisines et les plats « faits maison » sont aussitôt servis aux enfants, en respectant les quantités préconisées, adaptées au type d'aliment et en fonction de chaque classe d'âge. Le pain et l'eau sont bien sûr à volonté, les sauces sont quant à elles limitées en fonction des plats.

À noter, des échantillons de chaque plat servi sont conservés dans l'éventualité d'un contrôle sanitaire ou en cas de problème.

Circuits courts et produits locaux

Les filières courtes sont privilégiées au maximum pour les denrées alimentaires le permettant.
Ainsi, les aliments comme la viande, les primeurs ou le pain proviennent de la région, quant aux fromages de chèvre, ils sont issus des fermes cenvardes. Vous l'aurez compris, le local est largement présent dans les assiettes !

Le plan alimentaire est reconduit sur toute l'année scolaire en adaptant toutefois les menus en fonction des saisons pour le plus grand plaisir de nos enfants qui apprécient de déguster des saveurs différentes.

Un moment convivial

Bien plus qu'un simple repas, le temps du déjeuner est un moment privilégié d'échanges et de convivialité entre grands et petits, mais c'est aussi l'occasion pour les enfants de faire une véritable pause dans la journée, de se détendre et de communiquer.

Encadrés par les cantinières et le personnel aidant, les enfants bénéficient de locaux agréables et d'un mobilier adapté pour se restaurer dans les meilleures conditions et où les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées pour le plus grand confort de tous.

Marie-Line Hommey

LA MAISON DU FROMAGE

Elle revit !

Fin 2014, la Maison du fromage arrêtait son activité sans grand espoir de renaissance, il faut bien le reconnaître. Et puis Christine GAY s'est portée candidate avec un enthousiasme conquérant : aidée de son mari, ils rafraichissent les locaux existants, réinstallent, améliorent, peaufinent ce lieu essentiel de la commune.

Et ça marche ! Rien de bien étonnant, car Christine est empreinte de dynamisme et de bonne humeur.

Elle a bien voulu répondre à quelques questions pour le bulletin municipal.

Christine, quel a été votre parcours professionnel ?

À 16 ans, j'ai fait mon apprentissage dans la coiffure, puis je me suis mise à mon compte dans la coiffure à domicile. Ensuite, avec mon mari, nous avons vendu notre maison et créé une exploitation agricole à Vauxrenard. (Fabrication de fromages de chèvre et de vache, élevage de volailles et de quelques Charolaises).
Notre objectif était d'ouvrir un commerce à Fleurie pour vendre les produits de la ferme, ce qui fut fait. Puis nous avons dû revendre notre affaire pour raisons familiales.
Par la suite, j'ai été embauchée au caveau de Régnier Durette à plein temps en tant que commerciale. C'est alors qu'un client m'a dit que la municipalité de Cenves cherchait un repreneur pour la Maison du fromage.

Que pensez-vous de l'accueil de la commune ?

Les premiers contacts avec le maire et les habitants ont été tout de suite très sympathiques et tout le monde semble jouer le jeu.

Quelle est votre motivation ?

J'aime bien parler avec les gens, les conseiller, leur expliquer les produits.

Quel est votre objectif ?

Les résultats actuels sont satisfaisants et correspondent à mes attentes. À terme, j'aimerais ouvrir plus souvent, suivant le bilan de fin d'année, et pourquoi pas quitter mon travail à Régnier pour me consacrer entièrement à la Maison du Fromage. Ce qui est sûr, c'est que je veux rester dans les produits locaux et faire des marchés comme celui de Saint Amour à Noël. Je suis également intéressée par les manifestations qui ont lieu à Cenves : la randonnée, le festival Les Vendanges de l'Humour, le Raid Bleu, etc.. J'ai obtenu de bons résultats pour l'exposition artistique de mai dernier.

Votre conclusion ?

Quand on parle de Cenves, on pense au restaurant Dargaud et à la Maison du fromage. L'idéal pour moi serait d'ouvrir du mercredi au dimanche pour habituer les visiteurs à découvrir un vrai commerce.

L'établissement rouvrira ses portes le samedi 4 mars 2017.

Jean Bugnano

LES CHASSEURS

Il existe des chasses privées, nous ne les citerons pas toutes, mais il y a celles des Molliers, de la Grange du Bois, du Carcan, etc., et des Sociétés de chasse ou groupements.

Un groupement avait été créé à l'initiative de Paul des Boscs, de Joseph Denuelle et Roger Juillard pour regrouper plusieurs chasses privées et étendre le territoire de chasse à l'ensemble des sociétaires.
Ainsi Vieux-Château, le Rousset, Prémecin (anciennement la Tranquille), la Grange Paisseaud et la chasse des Beaujolais (Bourbois) ont été réunis sur un territoire de 1 200 hectares comprenant 29 chasseurs actionnaires (9 Cenvards + des actionnaires d'autres communes).

Toute personne souhaitant chasser à Cenves et être actionnaire doit envoyer un courrier au président du groupement, Roger Juillard. S'en suivra une délibération du bureau qui émettra un avis. Les Cenvards sont prioritaires et il n'est nul besoin d'avoir du terrain pour demander son adhésion. La chasse demeure très masculinisée, aucune femme à Cenves n'est actionnaire. Seule une femme chasseresse de Fleury est invitée de temps en temps.

La chasse en quelques chiffres

La chasse a un certain coût individuel, mais aussi collectif, car le groupement doit acheter des bagues pour chaque gros gibier tué.

- 180 euros la part de société
- 1 000 euros pour un fusil
- concernant les munitions :
  - 1 boite de 10 cartouches de calibre de 16 mm coûte 20 euros
  - les balles de carabine sont plus chères, environ 50 euros les 10
- 170 euros pour le permis départemental (Rhône + communes limitrophes) ou permis bi-départemental (2 départements au choix) ou 500 euros pour le permis national
- sans compter le coût d'un ou plusieurs GPS pour équiper les chiens
- et les assurances.

Au niveau collectif, le coût des bagues est de :
- 25 euros par sanglier sans limitation sur le nombre
- 25 euros par chevreuil, mais le nombre de bagues est limité en fonction de la superficie.

Tous les 3 ans, le nombre de bagues est remis en question pour mieux réguler les populations.

Les périodes de chasses

Du 2e week-end de septembre jusqu'au 28 février, sauf chevreuil jusqu'au 31 janvier.

- sanglier : mercredi, samedi & dimanche
- chevreuils tous les jours sauf mardi et vendredi.

Les différentes Chasses

Le petit gibier (lièvres, lapins, faisans, etc.) ayant quasiment disparus suite à la maladie et au manque d'habitats naturels, les chasses sont organisées en battue, pour lesquelles il faut être minimum 5 chasseurs, dont un qui a suivi une formation spécifique à la battue en complément du permis de chasser.
La chasse individuelle reste possible malgré ce manque de gibiers.

La chasse au chevreuil

Elle se fait souvent par des groupes de chasseurs qui chassent sur leurs anciens territoires d'avant le groupement. Le nombre de bagues dépend de la surface, 19 sont attribuées au groupement et 6 à la chasse privée du Carcan.

La chasse au sanglier

L'ensemble des chasseurs est averti qu'une battue est organisée.
L'opération « Repérage des Pieds » (les traces) a lieu dans la matinée avec 3 ou 4 chasseurs. Si le gibier est localisé, une prise de rendez-vous avec tous les chasseurs (une vingtaine) est confirmée pour le début d'après-midi afin de lancer la chasse.
La législation impose l'installation de panneaux pour signaler la battue, un émargement des chasseurs présents et un rappel des consignes de sécurité.
En cas de dégât, à partir du 15 août, les sangliers peuvent être chassés, mais dans la limite des 300 mètres autour des dégâts constatés.
Dans la mesure du possible, lorsqu'un sanglier est tué, il est partagé entre les chasseurs et le propriétaire du terrain.

Le chien, le meilleur ami du chasseur
Le chien est bien souvent indissociable du chasseur et sans doute son bien le plus précieux. C'est pourquoi ils sont munis de GPS (double collier) émettant jusqu'à 10 km qui permettent de retrouver les chiens perdus ou blessés. Les sangliers peuvent les éventrer ou leur casser les côtes.

L'évolution de la chasse

L'administration est de plus en plus compliquée et des rivalités existent entre les différentes sociétés et chasses privées, surtout pour les chasses aux sangliers. Il faut donc bien connaître les limites de son territoire.

La chasse au renard

Les renards peuvent être tués durant toute la période d'ouverture de la chasse, mais il faut une autorisation du président de la société. Il n'y a pas de bague associée à cette chasse et, selon le département, des primes à la queue du renard peuvent être octroyées (prime en Saône-et-Loire, mais pas dans le Rhône).
Des tirs de nuit peuvent être organisés par les chasseurs avec un lieutenant de louveterie, en août après les foins.
En une demi-journée, 18 renards ont été comptabilisés sur un tiers de la commune.

Le maintien de l'environnement

Les chasseurs font de la régulation en tuant des gibiers nuisibles ou en surpopulation. Ils entretiennent certains chemins, mais souhaiteraient que la mairie, comme par le passé, fasse entretenir les chemins, au moins une fois par an, en septembre. Le président du groupement est aussi prêt à aider des bénévoles à rouvrir certains sentiers devenus inaccessibles. Cela pourrait s'inscrire dans une démarche déjà entreprise par la commune de promotion des randonnées sur le territoire de la commune.
Dernièrement, les chasseurs ont nettoyé le chemin du Carcan à Bel air, un samedi matin.

Les consignes

Prévenir les chasseurs des événements comme le Raid bleu ou autres animations de plein air.

Ils seraient souhaitables qu'en période de chasse les cueilleurs de champignons soient plus visibles (gilet jaune par exemple).

Pierr-Yves Pellé-Boudon
et Sylvie Monnet-Boyat

LE PONEY CLUB

Dans un cadre exceptionnel de 50 hectares de verdure, le poney club de Cenves vous ouvre ses portes dans une ambiance sympathique et conviviale.

Après 8 années passées à Serrières, nous nous sommes installés en 2001 au Crochet. Nous sommes épaulés de Camille Hémar et depuis peu de notre fille Colette. Nous accueillons petits et grands, du débutant au cavalier confirmé. L'équipe est complète avec nos 3 stagiaires en formations BPJEPS, CQP ASA et CAP palefrenier.

Le poney club de Cenves c'est une écurie de plus de 50 chevaux et poneys et une équipe composée de quatre professionnels diplômés. Nous proposons des cours autour d'un programme aussi dense que varié alliant toujours plaisir et sécurité : équitation classique, dressage, obstacle, spectacle équestre, voltige, balade, travail en longues rênes, randonnées, TREC, horse-ball, attelage et bien d'autres encore. Quant aux amateurs de sensations fortes, ils peuvent pleinement démontrer leurs talents de compétiteurs lors de concours organisés au sein du poney club ou en extérieur (en 2016, nous avons comptabilisé 12 premières places pour notre équipe de compétition).

Labellisé École Française d'Equitation (mention poney, cheval, tourisme équestre et équi-handi)

Accessibles à tous, les cours dispensés, également ouverts et adaptés aux personnes atteintes d'handicap, permettent une approche du cheval où chacun peut vivre pleinement sa passion. Nous accueillons des groupes scolaires, de la maternelle au Lycée.

Agréé Jeunesse et Sport et Gîte de France

Des stages d'équitation sont aussi proposés, avec hébergement dans notre gîte d'enfants (14 places) ou sans hébergement, basés sur l'animation, l'apprentissage et le contact avec les poneys et les chevaux. Les enfants participent à toutes les tâches quotidiennes du club (pansage et soins aux animaux, distribution de la nourriture, etc.). Les thèmes proposés sont spectacles, compétition, randonnée et multiactivités.

Un centre de formation professionnelle

Le poney club de Cenves prépare au diplôme du Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Soigneur Animateur (CQP ASA).

Nous apportons depuis deux ans, une pierre à l'édifice, en participant au téléthon de Villé Morgon.
Pour la 1re fois, nous organiserons en 2017 une compétition officielle de dressage et un rallye (à pied et à cheval).

Nous proposons également des spectacles équestres. Certains d'entre eux ont été présentés en première partie d'artistes équestres comme la Compagnie Impulsion ou encore Jean-Marc Umbert. Nous avons été chargés cette année, par le comité départemental d'équitation du Rhône, d'organiser le 1er cabaret des clubs qui a été présenté au salon du cheval d'Équita'lyon. Depuis septembre, nous accueillons dans nos écuries les chevaux de Gilliane Senn, artiste équestre qui a participé à notre spectacle de Noël du 18 décembre… Joli succès avec 250 spectateurs…

Notre fête sera le 4 juin… Tout le monde est le bienvenu !

Mireille et Thierry Marieaud

LA NUIT DES ÉTOILES

L'association AstroSaône, avec le soutien de la mairie et de Villages en Vie, organisait à la Madone, le 6 août 2016, la Nuit des Étoiles.

Nous avons rencontré Franck Boyat, son président.

Franck Boyat, peux-tu nous parler de votre association ?

AstroSaône regroupe une trentaine d'astronomes amateurs, sur le bassin Mâconnais - Val-de-Saône, qui se réunissent autour de leur passion et sortent sur le terrain pour observer le ciel, dès que la météo le permet. Deux à trois fois par an, nous organisons des manifestations ouvertes au public, afin de partager notre passion et nos connaissances avec le plus grand nombre. Le club n'a pas d'instrument en propre. Chacun des membres possède (ou non) un instrument qui lui permet de pratiquer sa passion. Notre contact : www.astrosaone.fr

Qu'y-a-t-il de particulier les soirs des « Nuit des Étoiles » ?

J'ai presque envie de dire : « rien » ! En réalité, tous les soirs de l'année constituent potentiellement des opportunités pour une observation de la voute céleste. Certes, il y a bien, début août, une pluie d'étoiles filantes (La Terre, sur son orbite autour du Soleil, croise le résidu de dégazage d'une comète. Les poussières et grains qui se consument dans l'atmosphère deviennent à nos yeux des « étoiles filantes »), mais il y en a d'autres, plus importantes, au cours de l'année.
En fait, c'est une opération de communication nationale coordonnée par l'Association Française d'Astronomie. Et il est bien plus facile de rameuter du monde un soir d'été qu'un soir de janvier par -8°C...

Qu'a vu le public ce soir-là ?

Nous présentons le ciel visible à l'œil nu, avec le repérage des principales constellations, une explication des mouvements apparents, de ce qu'est la Voie lactée et de tous les phénomènes visibles, mais pas forcément compréhensibles au premier regard. Nous nous efforçons « d'expliquer » le ciel, de faire prendre conscience de la réalité en trois dimensions et en mouvement de la voute céleste. Ensuite, à l'oculaire des télescopes, nous avons pu montrer la planète Saturne et ses anneaux spectaculaires, des étoiles doubles colorées, des amas d'étoiles, quelques nébuleuses (vastes étendues de gaz éclairées par des étoiles naissantes ou résidus de cadavres d'étoiles en expansion) et des galaxies. Tout un bestiaire qu'il convient évidemment d'expliquer, ce qui n'est pas si facile qu'il y paraît ! En fin de soirée, une énorme boule de feu d'un vert électrique a illuminé le ciel : une étoile filante comme on en voit rarement (mais simplement un caillou gros comme un ballon de foot en réalité…). C'était la cerise sur le gâteau !

Combien de personnes sont venues ?

Nous avons arrêté de compter à 300 personnes (avec la nuit tombée, cela devenait difficile !), dont de nombreux enfants, avides de connaissances ! Nous n'étions sans doute pas assez nombreux pour pouvoir montrer efficacement les objets célestes. Les files d'attente étaient longues et j'espère que les gens n'ont pas été trop frustrés de ce temps d'attente. Cela démontre l'intérêt du public pour l'astronomie en général. Beaucoup de Cenvards étaient présents.

Pourquoi un tel intérêt du public pour l'astronomie ?

Le spectacle du ciel étoilé est fabuleux lorsqu'il est vu dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sans aucune lumière environnante (le moindre lampadaire « éteint » le ciel étoilé). De plus, c'est gratuit !
Cette vision a toujours fasciné et c'est un moteur pour l'esprit humain. Les gens veulent savoir et comprendre ce qu'il y a au-dessus de nous et au-delà. Depuis 4 siècles environ, mais surtout depuis une centaine d'années, la progression des connaissances est exponentielle. Notre perception de la réalité de l'univers a connu une révolution sans précédent. Nous sommes passés d'un domaine spéculatif et superstitieux construit autour d'un univers étriqué et anthropocentrique à une compréhension directe et tangible d'un univers en mouvement, sur des distances temporelles et spatiales inconcevables il y a encore deux siècles... et tout ceci accessible directement depuis nos télescopes !

Sylvie Monnet-Boyat
et Franck Boyat

Certains regrettent sans doute ce « désenchantement » et la relégation de notre existence à un épiphénomène dans l'espace et le temps. Pourtant, cette réalité est tellement plus belle et fascinante que les conceptions astrologiques et autres charlatanismes encore présents dans nos sociétés... Nous nous efforçons de le montrer et les gens en redemandent !

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Entre confort, maîtrise énergétique et limitation de l'impact environnemental

L'éclairage public a été réduit de moitié depuis un an sur l'ensemble de la commune de Cenves. Cette diminution se voit à peine tellement l'éclairage public installé est surdimensionné. Par contre, la facture, elle, a été divisée par deux, et ça, c'est visible !

La plupart des villages environnants éteignent l'éclairage public à partir d'une certaine heure. Il faut bien comprendre qu'éclairer la nuit n'est pas sans conséquence : gaspillage d'énergie énorme, impact dramatique sur la faune nocturne, ce qui contribue à réduire la biodiversité, perturbation des rythmes du sommeil, etc.

Une étude est en cours afin d'envisager une extinction pendant une période de la nuit. Bien entendu, il ne s'agit pas de supprimer complètement l'éclairage, mais simplement - question de bon sens - d'adapter ce service aux contraintes économiques et environnementales actuelles. Le paradoxe est qu'il faudra sans doute investir pour consommer moins et mieux...

Sylvie Monnet-Boyat

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

Orages

Les manifestations orageuses de 2016 ont provoqué de nombreux dégâts sur les bâtiments et sur la voirie de notre commune. La route des Bressans notamment a été fortement endommagée ainsi que certains chemins ruraux qui ont pu être remis en état par nos agents techniques. La route des Bressans a été provisoirement dégagée et sera reprise en 2017.

Randonnées

Cenves accueille tout au long de l'année de nombreux randonneurs et la randonnée du Comité des fêtes connaît un fort succès qui ne se dément pas. Nous remercions tous les bénévoles qui contribuent à l'entretien des sentiers.
D'anciens sentiers pour la randonnée vont être ré-ouverts pour faire des jonctions entre hameaux sans passer par la route. Pierre-Yves Pelle-Boudon, 3e adjoint, très impliqué dans ce travail, va coordonner la mise en place d'un plan d'entretien des sentiers de randonnées.

Élagage

Constatant que beaucoup de propriétaires semblaient méconnaître leurs obligations en matière d'élagage des arbres, haies et arbustes en bordure des voies départementales, communales ou rurales, le Maire a pris un arrêté au mois de juillet pour rappeler ces obligations et les droits de la commune de faire effectuer les travaux nécessaires, à la charge des propriétaires, après mise en demeure. Nous aimerions ne pas avoir à recourir à cette procédure qui demande du temps aux élus et employés de la commune et nous invitons tous les propriétaires concernés à faire leur devoir. Nous tenons à leur disposition en mairie l'arrêté municipal.

Collecte et gestion des déchets

Malgré nos appels répétés dans les bulletins municipaux, certains usagers persistent à considérer les lieux de collecte des déchets comme des dépotoirs. Cet incivisme entêté coûte cher à tous les habitants. Les agents techniques passent un temps conséquent chaque semaine à remettre les lieux en état et à porter en déchetterie ce qui aurait dû l'être par l'usager. Les mauvais tris coûtent cher également. Qu'est-ce qui peut bien se passer dans la tête des personnes qui déposent des emballages alimentaires ou des bouteilles en plastique dans le caisson dédié à la collecte des journaux ? Nous renouvelons notre appel à être ensemble vigilants et ne pas laisser les malotrus défigurer nos lieux de vie.

À compter du 1er janvier 2017, le jour de collecte des ordures ménagères est le mercredi.
La déchetterie de Juliénas est ouverte le lundi de 13h30 à 17h30 en hiver (18h30 en été) et le

samedi de 8h à 12h. Toutes les déchetteries de la CCSB sont accessibles aux habitants de Cenves avec la carte d'accès. Voir sur le site de la CCSB :
http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/4747/les-decheteries

Réduisons nos déchets

La CCSB propose à ses habitants deux modèles de composteurs à prix réduit, et dont elle prend en charge 50 % de la valeur.
http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/4800/compostage

Mutuelle négociée

Il est bien sûr toujours possible de souscrire une mutuelle négociée proposée par l'association UNI'CITE qui a mis en place des offres spécifiques très avantageuses pour les habitants et le personnel des quatre communes de Cenves, Émeringes, Jullié et Juliénas, notamment pour les seniors. Des permanences ont été organisées dans les 4 communes tout au long de l'année 2016. Elles se poursuivront en 2017. Le calendrier sera disponible en mairie et sur le site Internet de la commune dès qu'il nous aura été communiqué.

Règlementation cours d'eau

Les cours d'eau qui ne sont pas la propriété de l'État (les grands fleuves et les voies navigables notamment) appartiennent aux riverains qui doivent en assurer l'entretien régulier pour permettre un écoulement naturel des eaux, maintenir la rivière en bon état et les rives dans un état naturel. En contrepartie, le propriétaire a des droits, mais ils sont soumis à conditions et autorisations. Avant toute intervention dans le lit d'une rivière, il est donc nécessaire, selon la nature des travaux, d'effectuer une déclaration ou d'obtenir une autorisation. Tous les renseignements sont accessibles auprès de la DDT / police de l'eau.

Téléphonie mobile

La couverture de Cenves par les réseaux de téléphonie mobile, notamment au bourg, n'est pas du tout satisfaisante. Les services de l'État vont procéder à des mesures afin d'évaluer précisément cette couverture et vérifier si notre village est en « Zone blanche ». Cela devrait permettre d'améliorer la situation à terme.

Création d'un service de la rénovation énergétique

Dans le cadre de la politique Territoire à Énergie Positive (TEPOS), la CCSB va mettre en place une Plateforme Locale de la Rénovation Énergétique pour aller plus loin dans l'accompagnement des particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique et pour sensibiliser et impliquer les artisans dans ce service public.
Renseignements : CCSB Service Habitat 04 74 66 35 98.

Appel ! Terrains à bâtir

Il nous faut promouvoir l'arrivée de nouveaux habitants, notamment des jeunes. La vente de terrains à bâtir est un bon moyen pour cela. La commune n'ayant pas de document d'urbanisme, c'est le Règlement National d'Urbanisme et la loi Montagne qui s'appliquent. C'est donc au cas par cas qu'on peut vérifier auprès de la DDT si un terrain est constructible ou pas. Parmi les conditions indispensables, le terrain doit se trouver dans une partie urbanisée de la commune, sans rupture de voies (routes ou chemins) ou naturelles (vallons, bois), proche des réseaux (eau, électricité) existants et pouvant assurer un débit suffisant. Si vous pensez que vous disposez d'un terrain constructible et que vous seriez prêt à le vendre, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui vous donnera un premier avis et vous aidera à faire les démarches nécessaires pour demander un certificat d'urbanisme.

Appel ! Élection, tenue du bureau de vote

2017 est une année d'élections. Les deux tours des élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai et les deux tours des législatives auront lieu le 11 et le 18 juin. Retenez les dates pour voter et faites savoir à la mairie si vous seriez disponible pour participer à la tenue du bureau de vote.

Rencontres cenvardes

La mairie convie tous les habitants de la commune à venir partager un moment convivial et d'échanges les dimanches 26 mars et 17 septembre à 17h30.

Heureuses nouvelles...

Denise Dargaud a eu la joie, cette année, de voir s'agrandir la famille avec l'arrivée d'Emma, petite-fille d'Évelyne Dargaud-Billet, et de Jonas, fils de Leslie Dargaud.
Nous nous joignons à son bonheur.

Emma Lautru,
née le 15 juillet 2016

Jonas Piard-Dargaud,
né le 2 novembre 2016

Nous ne verrons plus Annie Denuelle…

Il y a 14 ans, le malheur avait déjà frappé cette famille avec le décès de Joseph Denuelle, alors qu'il n'avait que 62 ans. Aussi, en cette fin d'année 2016, la disparition d'Annie nous plonge-t-elle dans une infinie tristesse.

Certes, nous n'ignorions pas ses problèmes de santé, mais connaissant son courage, sa volonté et son énergie, nous espérions tous sa guérison. Hélas, l'information tant redoutée se répandit le jeudi 24 novembre : Annie nous avait définitivement quittés.

Lors de mon arrivée à Cenves, il y a 40 ans, j'ai été accueilli ainsi que ma famille avec chaleur et sympathie par ce couple d'agriculteurs qui, avec leurs trois enfants, vivait dans une atmosphère de simplicité et d'authenticité.
Les dimanches à la ferme étaient très animés avec la nombreuse clientèle friande des produits caprins agrémentés de quelques joyeuses libations.

À l'heure de la retraite, Annie s'est installée au hameau du Rousset, partageant une vaste maison avec sa sœur Adèle, qui doit se sentir bien seule aujourd'hui.
La famille était pour Annie une priorité absolue. Aussi était-elle une maman exemplaire, en constante liaison avec Valérie, Annick et Fred. Elle était aussi une mamie prévenante et très disponible.

Son altruisme et son dévouement étaient unanimement reconnus. Ainsi en 2003, elle accepta d'entrer au conseil municipal et de 2008 à 2014, elle occupa le poste de 1re adjointe. Elle participa activement à la rénovation des deux cimetières, à la réorganisation de la forêt communale, à la maintenance de nos divers bâtiments. Son engagement au C.C.A.S. fut exemplaire. Elle participa à la vie associative et fut une référente dévouée dans l'espace paroissial.

Aussi, en ce mardi 29 novembre, nous étions très nombreux à lui rendre un ultime hommage, ô combien mérité.

La cérémonie religieuse parfaitement préparée et orchestrée par le Père Benoît-Emmanuel et l'équipe de bénévoles cenvarde fut très émouvante.

Annie et Jo reposent désormais dans le village qu'ils ont tant aimé, dans la paix d'une vie spirituelle et éternelle.

Marcel Guillaumin

Merci à nos sponsors...

AL'EAUSOLAIR SARL

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Aérothermie - Géothermie
Ramonage

06 81 01 51 02 - 69840 CENVES
mail : alain.tobien@orange.fr

MAÇONNERIE Générale
JAMBON Philippe
Rénovation ▪ Neuf
Façade ▪ Carrelage

Vieux Château - 69840 CENVES
Tél./Fax. 04 74 04 65 84
Port. 06 80 02 79 09

DARGAUD HABITAT
Vraiment plus que des stores !

- Volets roulants et battants Alu
- Fenêtres PVC et Alu
- Automatismes
- Parasols
- Pergolas
- Portes d'entrée
- Stores extérieurs et intérieurs

67, route de Lyon - RN6 - 71000 MACON (Sud)
(à côté de la concession PEUGEOT) - TEL. 03 85 29 15 75

Électricité Générale
Chauffage Électrique
Électro Ménager

Climatisation réversible
Alarme

SAS Patrice BONHOMME
71520 TRAMAYES
Tèl. : 03 85 50 53 76 Fax : 03 85 50 55 96
Email : bonhomme.patrice@wanadoo.fr

Place aux fleurs
Artisan Fleuriste

Tel : 03 85 38 90 91
Fax : 03 85 39 82 81

73 rue Dombey
Place aux Herbes
71000 Mâcon

www.placeauxfleurs.fr

TECHNI-FROID
60 Rte de Lyon
71000 MACON

Tél. 03 85 34 81 55
Télécopie 03 85 34 11 46
technifroid71@orange.fr

Froid commercial -Climatisation
Cuisines professionnelles

DUBIEF
MOTOCULTURE

VENTE / RÉPARATION
TOUTES MARQUES

06 58 04 30 82
09 82 52 88 42

Déplacements à domicile

www.dubiefmotoculture.fr
Z.A. des Terreaux 71520 TRAMAYES

CPS Climatic

Chauffage
Plomberie
Sanitaire
Energies Renouvelables

ZA Les Combes
69820 Fleurie
Tél. 04 74 04 10 89
Fax 04 74 69 80 76
contact@cpsclimatic.com
www.cpsclimatic.com

RGE QUALIBAT

LACHARME Stéphane

PLATRERIE
PEINTURE
ISOLATION
FAUX-PLAFOND

Successeur de l'entreprise Rotival

S L 2 P DÉCORATION

Zone Artisanale des Terreaux
71520 TRAMAYES

Tél. 09 67 36 83 78 - Fax. 03 85 35 83 78
Port. 06 31 66 84 72 - Mail. sl2p@orange.fr

Sarl Gilles Servignat

Tél . 03 85 30 54 07
06 13 20 71 90

Aérothermie -Géothermie
Solaire

Plomberie - Chauffage - Zinguerie
Sanitaire -Ramonage

2, route de la gare
01380 Bâgé-la-Ville

SAS Patrick BENAS

Pompage - Débouchage fosse septique
Curage regard
Broyage de buissons

Tél. 03 85 35 75 32
Portable : 06 10 83 67 82 71960 SERRIERES

ETS GRISARD FRERES
Machines Agricoles

71800 VARENNES SOUS DUN
Tèl. : 03 85 26 84 46

SARL MOLLICHELLI

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

2 Lot Plein Soleil - 71520 TRAMAYES
Tel. 03 85 50 57 08 - Port. 06 72 04 33 94
francois.mollichelli@orange.fr

SARL au capital de 10 000 euros
SIRET 523 229 839 000 15 MACON

Lettres & Mots

Christine Doridon

Écrivain public
Biographe

06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

SUPER U Les Deux Roches Prissé

Nos services

NOUVEAU Station lavage auto
Point photo identité
Billetterie
RETRAIT Distributeur de billets
Photocopieurs
Développement photo numérique
Pressing
GAZ Gaz
Location U
24/24 Station service 24/24h

COMMANDEZ sur courses U.com
et RÉCUPÉREZ vos achats à votre U DRIVE coursesu.com

ZA Pré de Lit - 71960 PRISSÉ - Tél. 03 85 50 91 11
www.superu-prisse.com
Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h et le dimanche de 9 h à 12 h

DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

625 route de Juliénas - 71680 VINZELLES
Tèl : 03 85 35 63 59 - Fax : 03 85 35 68 12
e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com
site : www.desrayaud-paysagistes.com

Naissances 2016

Manon Chloé Basset
née le 25 janvier 2016

Louis Thevenet
né le 9 mars 2016

Maëlle Claude Joëlle Prevot
née le 26 mars 2016

Paolo Maxime Alves Silvestre
né le 23 septembre 2016

Isaac Justino
né le 17 décembre 2016

Mariages 2016

Louisa Belatrèche
& Christophe Yvan Gérard Martin
le 28 mai 2016

Laurence Médigue
& Hubert Sauvageot
le 26 décembre 2016